

DATE DE CONVOCATION : 02/12/2022

DATE D’AFFICHAGE : 02/12/2022

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, GIANNINA Gisèle, MURAZ-DULAURIER Gilles, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, OMELTCHENKO Luc, BENEITO Christian, CHATELAIN Eric, CHEVRIER-GROS Sébastien, GARDET-CADET Michel

Excusés : ALIOUA Yacine (donne pouvoir à Michel GARDET-CADET), DRAGNEA Cindy (donne pouvoir à Patrick GRANDCHAMP)

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 13

PRÉSENTS : 11

VOTANTS : 13

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Gisèle GIANNINA est élue secrétaire de séance.

**DÉLIBÉRATION N° 45/2022**  
**ATTRIBUTION D’UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**  
**A L’ASSOCIATION « LES AMIS DE LA TOURMOTTE »**

Le Maire,

Madame le Maire propose au conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l’association « les amis de la Tourmotte »

**DECISION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés**

- ✓ **DÉCIDE** d’allouer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l’association « les amis de la Tourmotte »
- ✓ **PRÉCISE** que les financements sont prévus

Le Maire  
Sandrine BERTHET

Le (la) Secrétaire de séance

Transmis au contrôle de légalité  
Le

Publié le

